



# CONSEILS DE QUARTIERS

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 18 MAI 2017

Rédaction : Guy RATEAU  
Mise en forme : J.C FERRET

### Étaient présents :

- Monsieur Jean Claude FERRET
- Monsieur Daniel HUCHELOUP
- Monsieur Guillaume FOVEAU
- Monsieur Yves LACAUSTE,
- Monsieur Alain LANIQUE
- Monsieur Guy RATEAU

### Absents excusés :

- Monsieur Renaud BRAR
- Monsieur Aurélien DESQUESNES,
- Monsieur Bernard GAULUPEAU
- Monsieur Guillaume PASSARD

### Invités d'honneur :

- Monsieur Stéphane LAMBERT (conseiller municipal délégué)

La séance a débuté à 19h45 dans la salle « Mercure » de l'Hôtel de Ville, le secrétariat est assuré par Monsieur Guy RATEAU.

### Ordre du jour :

- 1 - Point sur les Questions/Réponses : Une personne résidant sur la dalle est intervenue par email, pour signaler et se plaindre de bruits provenant du chantier dès 7h30. Il s'agit là, d'un horaire acceptable qui ne peut être modifié, il fait partie des conditions déterminées pour le bon déroulement du chantier. -

- 2 - Rassemblement des jeunes : il n'existe pas de solution à ce jour.
  - 3 - Réponses Ville > CQ : c'est mieux
  - 4 - Diffusion des réponses mairie, à creuser par le prochain CQ.
  - 5 - Pour ce qui concerne la communication avec nos concitoyens, le recours à Facebook peut dans certains cas s'avérer intéressant puisque la page actuelle a bien fonctionné. En effet, il y a eu jusqu'à 2000 consultations en pointe, 800 vues constituant un chiffre courant.
  - 6 - Permanence du CQEst : Il apparaît judicieux de réactiver la permanence mensuelle du CQEst pour en développer la communication. A cet effet, il nous serait profitable de pouvoir utiliser le local de la maison du projet, située place Louvois. Dans ces conditions, cette permanence pourrait se tenir le mercredi en fin de journée à partir de 18h30. Il est demandé à la municipalité de contacter la SEM, afin d'obtenir un accord, sur le principe et sur les modalités.
  - 7 - Circulation véhicules : Un ralentisseur va être installé près du rond-point Grange Dame Rose pour assurer une meilleure sécurité pour tous les usagers.
  - 8 - Renouvellement du Conseil de Quartier : lors de la mise en place du prochain conseil de quartier qui doit être élu au mois de septembre 2017, il serait souhaitable qu'un ou deux membres des anciens aident à l'intégration des nouveaux arrivants. La nouvelle équipe devra se pencher sur la périodicité et la régularité des personnes.
  - 9 - Investiture des candidats : Yves Lacauste ne souhaite pas se représenter. **Il reconnaît la bonne initiative de la mairie d'avoir mis en place le principe du Conseil de Quartier mais regrette que la mairie ne se soit pas donné les moyens pour communiquer les réponses aux citoyens. En effet, le Conseil de Quartier a souvent attiré l'attention sur cette lacune qui en est vite devenu le point défaillant. Comment instaurer un dialogue et intéresser des résidents si on ne sait pas leurs communiquer des réponses. Yves Lacauste regrette d'en arriver là mais estime que de continuer dans ces conditions est contraire à l'éthique indispensable du relationnel qui est la COMMUNICATION .**
- Les autres membres présents sont volontaires pour se représenter. Le président invite les volontaires à se faire connaître en déposant leur dossier individuel avant le 15 juin prochain. L'élection aura lieu durant la fête des associations, les 16 et 17 septembre prochain.
- 10 - Balcons fleuris : la question reste au point mort
  - 11 - Préparation de la lettre n°3 du CQEst : Yves Lacauste et Guillaume Foveau se déclarent disposés à donner des précisions pour la rédaction du document. Le président insiste sur la mobilisation de tous pour réaliser le document.

12 - Stationnement autour du futur chantier Pagnol : le stationnement ne devrait pas être trop perturbé par la circulation des camions durant la période estivale au cours de la destruction de l'école Pagnol. À ce sujet, une réunion publique d'information devrait être organisée fin Juin.

13 - État du revêtement routier rue de Villacoublay : les travaux de réfection du revêtement routier seront réalisés sur deux nuits, au cours du mois d'Aout 2017.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres sujets, la séance est levée à 21h50.